

SUD FPA vous informe

22 JUIN 2017



Infos nationales

Conseil d'Administration du 20 juin

Il a été décidé lors de ce conseil d'administration, que le transfert des salariés de l'EPIC vers les filiales ne pourrait avoir lieu avant le mois de janvier 2018.

CCE extraordinaire du 21 juin

Concernant les régions en difficulté par rapport au retour des appels d'offres des conseils régionaux, la directrice générale et le directeur des ressources humaines se sont engagés à ce qu'aucune mobilité ne soit décidée avant la présentation du « projet de transformation » de l'AFPA au CCE extraordinaire de fin septembre. Ce projet devra, au préalable, être validé par le conseil d'administration du 27 septembre.

Ce projet de transformation national, qui a pour but d'adapter le dispositif de formation aux besoins actuels et émergents s'inspirera des projets régionaux. La directrice générale a également évoqué le besoin de redimensionner l'AFPA (Possibilités de regrouper des centres, ou déplacer un centre).

A ce jour, suite au retour des premiers appels d'offres, les régions « Pays de Loire » et « Auvergne Rhône Alpes » sont en difficultés : Situation qui va provoquer pour 126 formateurs de la sous production ou de la non activité.

La direction générale a déclaré que les mesures GPEEC ne sont plus adaptées à la situation actuelle. Elle propose aux OS, dès le mois de septembre, d'ouvrir de nouvelles négociations autour des mesures GPEEC et du plan « SENIOR ». La directrice générale affiche sa volonté d'accompagner l'évolution des compétences des salariés tout en reconnaissant qu'il y aura nécessairement des départs et des arrivées.



SUD FPA vous informe



22 JUIN 2017

Info du CRE de Juin

Info du président

- La direction régionale attend une réponse du conseil régional au sujet des appels d'offres pour la première quinzaine de juillet. Le premier retour du conseil régional nous informera des formations sur lesquelles nous sommes référencés. Il faudra ensuite attendre les bons de commande des formations retenues.
- Suite à de nombreux points de non qualité et des courriers de plainte adressés à nos financeurs, le DR nous informe qu'un travail sur les formations délocalisées est en cours.

CRE mouvementé à Dunkerque ...

A la suite de 2 interruptions de séance, le CRE a voté la suspension. Cette suspension est provoquée par le manque de document de travail sur les points suivants :

- De la situation sociale et économique
- Des primes et gratifications et avantages en nature distribués lors de ces 3 dernières années dans la région
- Des informations concernant les points liés aux évolutions de l'AFPA
- Du plan stratégique régional

De plus aucune information concernant le contenu et l'organisation du séminaire du lundi 26 juin ne nous a été transmise ... Nous pouvons nous interroger sur les objectifs et le coût de cette journée. Une prime ou une gratification aurait d'avantage intéressé les salariés.

Les messages envoyés par la direction régionale ne laissent pas présager une amélioration des conditions de travail.

Jean-Marc GODGENGER	jean-marc.godgenger@sfr.fr	06.24.64.92.96
Alain KAZMIERCZAK	alain.kazmierczak@afpa.fr	06.08.45.59.85
Pierre TAILAME	pierre.afpa@laposte.net	06.08.41.42.61